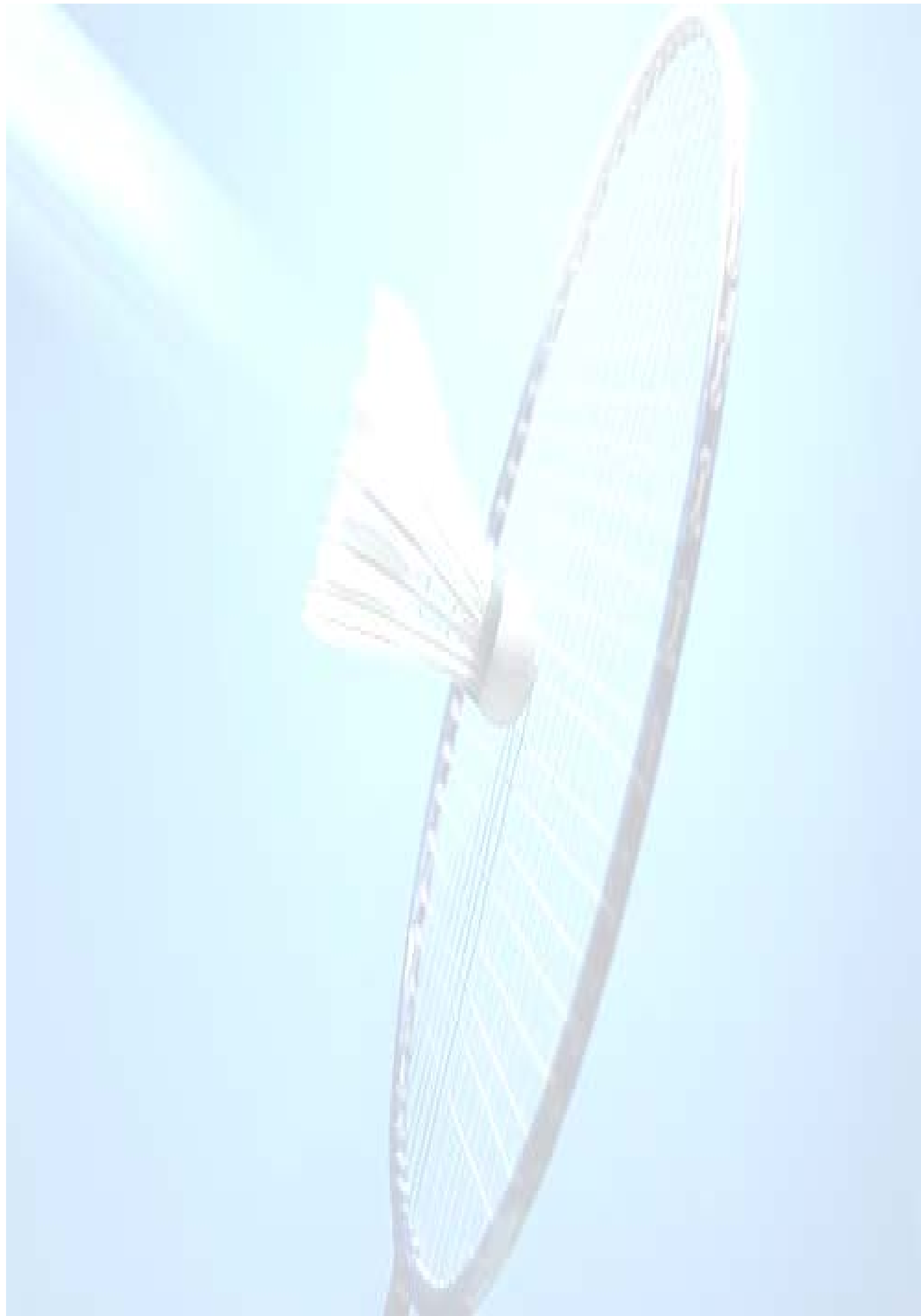




DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2024-2025





BIENVENUE À

L'US DAX BADMINTON

Que tu sois nouvelle ou nouveau venu(e) dans notre section ou que tu sois déjà un(e) fidèle rouge et blanc(he), nous t'en remercions !

Tu as entre les mains le dossier d'inscription pour la **saison 2024-2025**. Il est important de prendre le temps de lire l'ensemble des documents afin que ton inscription et ton intégration dans la section se fassent dans les meilleures conditions. Le dossier comprend les documents suivants :

- > **L'ÉQUIPE DIRIGEANTE**
- > **UNE PRÉSENTATION DE LA SECTION BADMINTON**
- > **LA CHARTE DU LICENCIÉ (À LIRE PLUTÔT 2 FOIS QU'UNE (JOUEURS ET PARENTS))**
- > **LE TARIF DES LICENCES**
- > **LA PROCÉDURE POUR PRENDRE SA LICENCE**
- > **LES OFFRES DE L'US DAX BADMINTON**
- > **LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS (À COMPLÉTER POUR L'ENSEMBLE DES LICENCIÉS ✎)**
- > **LA FICHE DE COTISATION (À COMPLÉTER POUR L'ENSEMBLE DES LICENCIÉS ✎)**
- > **UN APPEL À BÉNÉVOLES (À COMPLÉTER ✎)**

Pour toute question, n'hésite pas à contacter notre responsable technique sportif Pascal SANCHA 06.81.10.31.22 / badminton@usdaxomnisports.fr

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE

À VOTRE ÉCOUTE



Cyril DULAU
Co-Président



Clément LALANNE
Co-Président



Marion CASTERA
Trésorière



Aurélie BONNET
Trésorière Adjointe



Sophie LECERCQ-RUZIC
Secrétaire



Pascal SANCHA
Secrétaire Adjoint
Responsable Technique Sportif



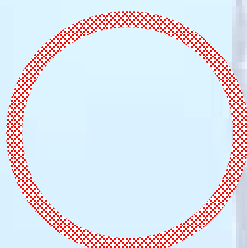
Olivier MIQUEL
Membre Référent
Commission Animation



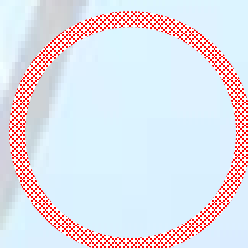
Alexandra PRAT
Membre Référent
Commission Sport Adapté
Et Bien Être



Pascal SANCHA
Membre Référent
Commission Sportive



-
Membre Référent
Commission Évènementiel



-
Membre Référent
Commission Communication

LE MOT DE

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Nouvelle saison et nouveau fonctionnement après la démission du Président et de plusieurs membres du bureau. La **Section Badminton** décline le schéma de l'US DAX Omnisports, avec un bureau élu composé de **6 personnes**. Ce bureau a élargi et amélioré son fonctionnement en créant **5 commissions** :

Commission Animation :

- Objectif de renforcer l'esprit la cohésion entre tous les adhérents de la section.
- Proposer et organiser une journée « d'intégration » en début de saison.
- Proposer et organiser des animations dans la section (noël canadien, nuit du bad, etc...).
- Organiser des événements extra-sportifs qui rythment la vie de la section.
- Proposer et organiser des sorties club (Participation à des tournois dans le département et hors département).

Commission Évènementiel :

- Gérer l'organisation des compétitions de la section (TDJ, Tarbelle, Bad à Dax, Interclub, ...) :
 - Gérer les inscriptions, réaliser les tableaux lors des compétitions, tenir la table de marque.
 - Gérer le plateau sportif : mise en place, rangement des installations sportives, etc...
 - Gérer la buvette.
- Proposer la candidature de la section sur les compétitions départementales et régionales.

Commission Communication :

- Mobiliser les partenaires externes et internes.
- Assister et accompagner la section dans toutes actions de communication.
- Analyser les besoins et être force de proposition en communication.
- Valoriser l'image de la section US DAX Badminton.

Commission Sport Adapté et Bien Être :

- Propose des animations au public adapté ou en situation de handicap.
- Participe à des animations pour le public adapté ou en situation de handicap avec le SSID, le CoBalandes, ville de Dax.
- Participe à des séances avec la commission sport santé et bien-être de l'omnisport.

Commission Sportive :

- *Commission ETC (Équipe Technique Club) :*
 - Réunir les éducateurs et les dirigeants d'équipes.
 - Gérer l'école de badminton.
 - Produire et réaliser les séances d'entraînement.
- *Commission Interclub :*
 - Gérer les équipes interclubs : Commission Interclub.
 - Fixer les objectifs sportifs des équipes interclubs.
- *Commission Compétition :*
 - Aider et contrôler les inscriptions des joueurs sur les tournois.
 - Contrôler le paiement des tournois avec le trésorier.
 - Diffuser un calendrier des compétitions aux licenciés.

L'équipe dirigeante remercie tous les membres actifs de la section qui ont grandement contribué à cette réussite (encadrants, entraîneurs, animateurs et autres) et qui se sont investis tout au long de la saison.

Nous vous souhaitons une belle saison !

**Cyril DULAU et Clément LALANNE, co-présidents
et les membres du bureau de l'US DAX Badminton**

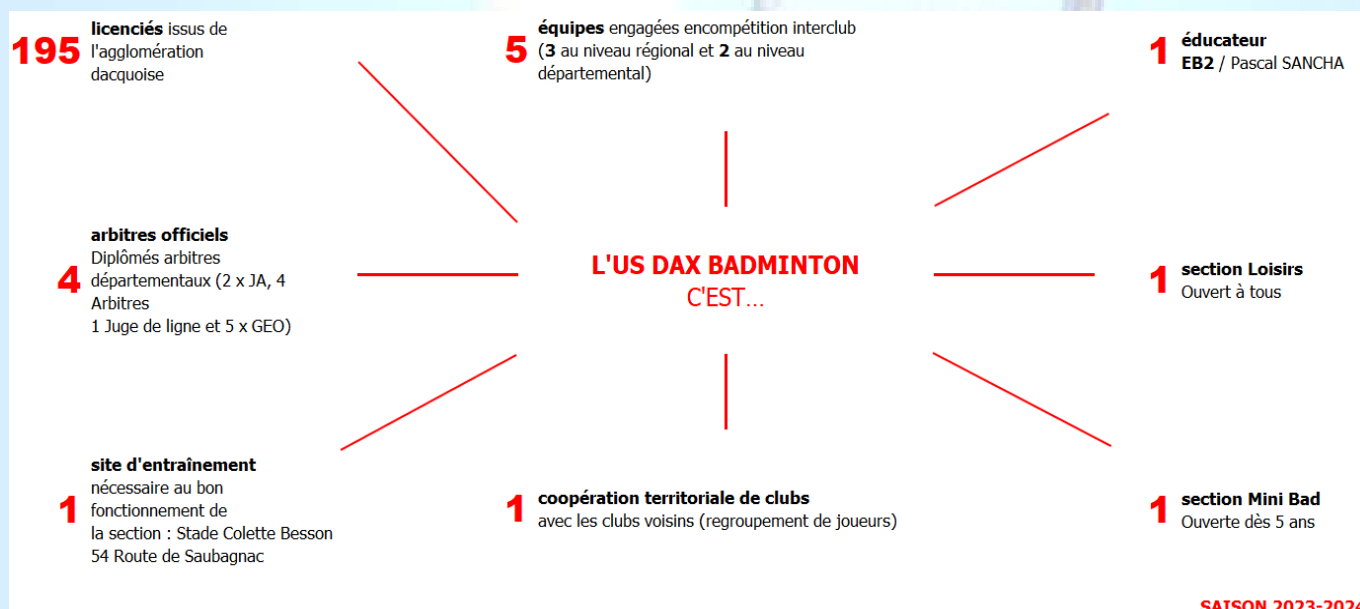
PRÉSENTATION DE LA SECTION

28 ANS DE BADMINTON

Notre club de badminton est une section de la structure omnisports de l'« **Union Sportive Dacquoise** » créée en 1996 à l'initiative de Mme Sarciat (enseignante de sport au lycée de Borda) et d'un groupe d'élève. La section a continué sa progression sous la présidence de Jean Delquié durant 20 ans et de Victorien Chauchoy durant 6 ans.

Il compte actuellement **195 joueurs** toutes catégories confondues avec une école de badminton qui représente près de 50 % de l'effectif total (1^{ère} école de badminton des Landes).

Depuis 2015, la mairie a mis à disposition un complexe sportif à Colette Besson dont une salle de sport permettant la pratique du badminton. Ce complexe a contribué au développement de la section en fidélisant les joueurs et en attirant d'autres.



En 2024, notre section a obtenu le Label **EFB 3 étoiles***** de la Fédération Française de Badminton. Ce label récompense l'engagement d'une section dans la mise en place d'une démarche de qualité de son encadrement et des résultats sportifs des jeunes.



En 2024, notre section a obtenu le Label « **Valides-Handicapés : Pour une pratique sportive partagée** ». Ce label est une marque de qualité concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou de loisir, et permettant de prendre en compte les besoins inscrits dans la loi du 11 février 2005.

Titulaire d'un **EB2** (Entraîneur **B**énévole Niveau **2**), **Pascal** assure les entraînements de toutes les équipes jeunes et adultes de la section. L'objectif est d'apporter les compétences nécessaires pour entraîner et accompagner les jeunes et adultes vers la performance.

CHARTRE DE L'U.S. DAX BADMINTON

La signature d'une licence à l'US DAX Badminton donne des droits et implique un certain nombre d'engagements. Du bon équilibre entre droits et devoirs, et de leur réelle acceptation dépend le bon déroulement de la saison. Cette charte présente les attentes du club vis-à-vis de tout licencié (joueur, entraîneur, arbitre, dirigeant, simple bénévole) ainsi qu'aux parents et accompagnateurs des licenciés mineurs.

ARTICLE 1 : RESPONSABILITÉ

Aucun membre de la section n'est compétent pour prendre des décisions, mettre en place des actions engageant le club vis-à-vis de personnes membres ou non membres de la section. Seuls les membres du bureau sont habilités à prendre des décisions ou réaliser des actions engageant le club vis-à-vis de personnes membres ou non membres de la section.

ARTICLE 2 : PRISE D'UNE LICENCE

Toute personne, pour pouvoir jouer, encadrer une équipe, arbitrer, assurer la table de marque, doit être licenciée au sein de la section et à jour de sa cotisation. En cas de non-paiement de sa licence, le bureau de la section lui interdira l'accès aux activités du club tant que cette cotisation ne sera pas réglée. Le bureau rappelle que des facilités de paiement sont possibles.

ARTICLE 3 : DROIT DU LICENCIÉ JOUEUR

La signature d'une licence à l'US DAX Badminton implique les droits suivants :

- Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition.
- Droit de bénéficier d'entraînements suivant votre niveau.
- Droit de disposer de créneaux horaires de jeux libres.
- Droit de bénéficier de tarifs préférentiels pour les volants et les inscriptions aux tournois.
- Droit de jouer dans une ou plusieurs compétitions officielles.

ARTICLE 4 : JE ME CONFORME AUX RÈGLES

Avec ou sans encadrement, les matches rencontrés et autres compétitions se jouent conformément aux règles définies par la Fédération Française de Badminton et je les applique de bonne foi.

Le résultat d'une confrontation sportive est acquis loyalement, sans bafouer l'éthique sportive.

La victoire et la défaite participent à ma formation comme joueur et comme individu et je sais accueillir ces deux mots avec la même sérénité.

ARTICLE 5 : JE RESPECTE MES ADVERSAIRES, MES ENTRAÎNEURS ET MES PARTENAIRES

Je respecte mon adversaire en refusant d'avoir recours à des moyens illégaux ou à la tricherie.

Je sais faire preuve de politesse, de courtoisie et de retenue ; j'évite de déranger mon adversaire de quelque manière que ce soit.

J'accepte les différences de mon partenaire et je cherche à bien l'écouter pour mieux le compléter avec humilité et sans fausse modestie.

Je respecte mon entraîneur dans la richesse de ce qu'il m'apporte et dans son investissement passionné et attentif auprès de moi.

ARTICLE 6 : JE RESPECTE L'ARBITRE ET SES DÉCISIONS

Je suis conscient que l'arbitre, lorsqu'il est présent, est un partenaire du jeu à qui on a confié l'application de nos règles. Quand je joue sous son autorité, j'accepte ses décisions sans réserve. J'adopte la même attitude quand je suis spectateur.

J'apprends à connaître les règles pour évoluer sans arbitre en privilégiant le respect de l'adversaire à la victoire à tout prix ; je propose sans discussion de rejouer les points litigieux, mais sans recourir à cette solution pour esquiver un point que je sais valable. En cas de profond différent, je sollicite un arbitrage dans le calme.

ARTICLE 7 : JE REFUSE TOUTE FORME DE VIOLENCE

Que ce soit avec le matériel, avec les autres et également avec moi-même, je m'interdis tout comportement violent ou qui susciterait la violence par provocation.

À toute forme de violence, j'apprends à répondre avec le sourire, la compréhension et l'écoute.

ARTICLE 8 : EN TOUTE CIRCONSTANCE, JE SUIS MAÎTRE DE MOI

Je contrôle mon attitude et mes émotions afin que la confrontation qui est l'essence du badminton continue à m'enrichir. J'aide mes partenaires de club à surmonter les dérapages qui ne manquent de se produire, en dialoguant avec compréhension et humour.

Pour développer la convivialité sur le terrain et en dehors, je retiens mes explosions de colère et de joie qui finissent toujours par nuire à la qualité du jeu et des relations.

ARTICLE 9 : JE SUIS EXEMPLAIRE, GÉNÉREUX ET TOLÉRANT

Je suis fier d'être membre de la section de l'US DAX Badminton. En toute circonstance, je suis digne de mon club par mon comportement de joueur et de membre du club. Je prends soin de saluer mes partenaires, mes adversaires, mes entraîneurs et les arbitres ; je sais partager notre espace de pratique commun même lorsque le nombre de joueur occasionne un temps de jeu réduit.

Je suis généreux dans la pratique du badminton et dans mon activité du club ; je sais faire preuve de tolérance envers les autres, dans le respect de nos différences.

Je sais faire la différence entre confrontation et violence, entre agressivité et agression, et entre engagement et aveuglement.

ARTICLE 10 : JE RESPECTE LE CLUB ET LES ENTRAÎNEURS

Je participe, avec mes propres moyens, à la vie du club :

- En installant et en rangeant le matériel avec soin.
- En prenant garde de maîtriser la consommation des volants.
- En participant ou en me faisant représenter à l'assemblée générale du club.
- En faisant vivre l'US DAX Badminton.

Je respecte les élus et les entraîneurs bénévoles pour leur investissement et je suis prêt à mettre à leur disposition mes idées et un peu de mon temps pour l'organisation des manifestations sportives et conviviales et pour la bonne marche du club en général.

Je suis joueur responsable et solidaire de ceux qui ont choisi de vivre avec moi la même aventure sportive et humaine.

ARTICLE 11 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout acte d'une personne licenciée ou d'un parent, accompagnateur, supporter d'un licencié de l'US DAX Badminton allant à l'encontre de la présente charte fera l'objet de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la section.

ARTICLE 12 : JE M'ENGAGE

En tant que Licencié Joueur à :

- Respecter l'ensemble des acteurs qui participent à la vie du club et à l'organisation des rencontres : son entraîneur, ses partenaires, les arbitres, les adversaires, et le public.
- Respecter le matériel fourni : **les équipements (raquettes, volants, poteaux, filets, ...) mis à disposition lors des entraînements et des matchs doivent être soigneusement rangés après chaque utilisation. Les raquettes doivent être correctement utilisées et ne pas être dégradées.**
- Respecter les installations : les vestiaires doivent être laissés en bon état après chaque utilisation.
- Respecter les horaires d'entraînements en arrivant à l'heure et en tenue pour le début de la séance. **Par conséquent, il est demandé un quart d'heure avant la fin de la séance, le rangement par les derniers du matériel (poteaux, filets, volants usagers, ...).**
- Amener une bouteille d'eau et mon matériel (volants en jeu libre, raquette et basket).
- Participer aux entraînements et matchs, prévenir dans les meilleurs délais en cas d'indisponibilité.
- Aider à l'encadrement sur les compétitions jeunes à partir de la catégorie U13. Des formations à la table de marque et à l'arbitrage sont proposées tous les ans en début de saison. Pour les juniors et seniors, obligation d'aider au minimum une fois par an durant la saison.
- **Ranger les poteaux, les filets et les volants utilisés usagers à la fin des entraînements.**

En tant qu'Entraîneur à :

- Former le licencié à la pratique du badminton en respectant les critères de formations adaptés à sa catégorie d'âge. L'entraîneur officie sous la responsabilité de la commission sportive de la section.
- Veiller à ce que chaque joueur sous sa responsabilité reçoive le même enseignement, une attention égale et un soutien adapté à ses besoins.
- Inculquer à ses joueurs le respect des règles, du fair-play sportif. L'entraîneur est attentif à ce que ceux-ci soient respectueux des arbitres et officiels, des adversaires, des autres joueurs, des dirigeants et du matériel.

En tant qu'Arbitre à :

- Respecter la charte de l'US DAX Badminton sous peine de se voir sanctionnés au même titre que les joueurs et entraîneurs.

En tant que Parent ou Accompagnateur à :

- Accompagner, déposer, récupérer et confier son enfant à l'entraîneur bénévole du club au début et à la fin de la séance à l'intérieur de la salle de badminton, dans le cadre du transfert d'autorité et pour plus de sécurité. La section ne pourra être tenue responsable des enfants laissés à l'extérieur de la salle, ou laissés sans surveillance dans la salle après l'entraînement ou la compétition.
- Ne pas pénétrer dans les vestiaires sans l'autorisation préalable de l'entraîneur.
- Ne pas pénétrer sur le terrain pendant le déroulement d'un entraînement ou d'un match.
- Venir encourager son enfant selon ses disponibilités pendant les compétitions.
- Participer de façon régulière aux déplacements lors des compétitions.
- Respecter le travail des bénévoles.

Le Badminton est un des sports les plus populaires au monde. Il permet à des hommes et des femmes de tous âges, de toutes conditions sociales et aux dispositions physiques les plus variées de se réunir autour de cinq grammes de plumes. École de la sportivité, de la convivialité et en un mot de citoyenneté, le Badminton qui se pratique à l'US DAX Badminton est le résultat de la volonté de tous les membres de notre association à vouloir conserver, avec toutes ses richesses, cet espace collectif qui permet l'épanouissement de chacun.

C'est pourquoi l'engagement de tous, petits et grands, de respecter quelques règles simples, évidentes, mais qui méritent d'être rappelées, est la clé d'une vie harmonieuse de notre section et par conséquent de l'éclosion de nos jeunes pousses comme de la satisfaction des plus anciens.

L'US DAX Badminton souhaite donner une image positive de la section. Pour cela, il est nécessaire que tous les licenciés représentent dignement le club sur et en dehors du terrain, à domicile comme à l'extérieur. Ainsi toutes les personnes signant le formulaire de licence au club (entraîneur, joueur, arbitre, dirigeant, simple bénévole) s'engagent à respecter les règles de vie énoncées dans la présente charte.

TARIF DES LICENCES

LA COTISATION

	CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	TARIF NON COMPÉTITEUR	TARIF COMPÉTITEUR
	U09 - MINI BAD	2017 et après	51€	
	U11 - POUSSIN	2015-2016	61€	71€
	U13 - BENJAMIN	2013-2014	71€	96€
	U15 - MINIME	2011-2012	71€	96€
	U17 - CADET	2009-2010	71€	96€
	U19 - JUNIOR	2007-2008	71€	96€
	SENIOR	1988-2006	86€	111€
	VÉTÉRAN	1987 et avant	86€	111€

	TIMBRE FFBaD	TIMBRE LIGUE	TIMBRE COMITÉ	PART TOTAL LICENCIÉ
ADULTE	31,57 €	21,50 €	8,50 €	61,57 €
JEUNE	25,97 €	17,20 €	8,50 €	51,67 €
MINI BAD (Moins de 9ans)	13,73 €	8,60 €	4,25 €	26,58 €

Augmentation de 3€ du Timbre FFBAD et Augmentation de 4€ du Timbre Ligue :
soit **7€ d'augmentation**

L'équipe dirigeante n'a pas souhaité appliquer l'augmentation des différents timbres sur les cotisations des licences pour la saison 2024-2025.

LE COUP DE POUCES FAMILLES

Les foyers ayant plusieurs membres, licenciés au sein de notre section, peuvent bénéficier d'un coup de pouce sur le prix de la licence :

* 3 membres licenciés d'une même famille = **Réduction de -10€ par licence (-30€).**

** 4 membres licenciés d'une même famille = **Réduction de -15€ par licence (-60€).**

*** Possibilité de **paiement en plusieurs fois.**

DIRIGEANTS / ÉDUCATEURS

Les Dirigeants et Éducateurs qui s'engageront au sein de la section bénéficieront d'une licence à **65€.**

LES CRÉNEAUX

	NIVEAU DÉBUTANT	NIVEAU INTERMÉDIAIRE	NIVEAU COMPÉTITEUR	DISPOSITIF JEUNE	JEUNE DÉBUTANT	JEUNE COMPÉTITEUR
Lundi	-	-	-	-	-	-
Mardi	17h00-19h30	17h00-19h30	17h00-19h30 19h30-21h00 21h00-22h00	-	17h00-19h30	17h00-19h30 19h30-21h00 21h00-22h00
Mercredi	-	19h30-20h30 20h30-22h00	19h30-20h30 20h30-22h00	17h00-18h00	17h00-18h00 18h00-19h30	19h30-20h30 20h30-22h00
Jeudi	17h00-22h00	17h00-22h00	17h00-22h00	-	17h00-22h00	17h00-22h00
Vendredi	20h00-21h00 21h00-22h00	20h00-21h00 21h00-22h00	20h00-21h00 21h00-22h00	18h30-20h00	-	18h30-20h00 20h00-21h00 21h00-22h00
Samedi	09h00-17h00					

CRÉNEAU JEU LIBRE	CRÉNEAU ANIMÉ	CRÉNEAU ENCADRÉ
-------------------	---------------	-----------------

	Jeu Libre	Créneau Animé	Créneau Encadré	Autres
Licence ADULTE PARCOURS CLUB NON COMPÉTITEUR (Niveau Débutant et Intermédiaire) 86 €	X	X	-	- Jeu libre tout public - Entraînement animé avec entraîneur et volant fourni par la section - Participation financière par boîte de volant
Licence ADULTE PARCOURS AVENIR COMPÉTITEUR 111 €	X	X	X	- Jeu libre tout public - Entraînement dirigé avec entraîneur et volant fourni par la section - Séance individuelle avec entraîneur et volant fourni par la section - Participation financière par boîte de volant - Participation financière sur les inscriptions aux tournois
Licence JEUNE DISPOSITIF JEUNE 51 €	X	-	X	- Jeu libre tout public - Entraînement dirigé avec entraîneur et volant fourni par la section - Prise en charge des inscriptions sur les compétitions identifiées par les encadrants - Prise en charge des inscriptions sur les stages identifiés par les encadrants
Licence JEUNE NON COMPÉTITEUR 61 € et 71 €*	X	X	-	- Jeu libre tout public - Entraînement animé avec entraîneur et volant fourni par la section - Prise en charge des inscriptions sur les stages identifiés par les encadrants
Licence JEUNE COMPÉTITEUR 71 € et 96 €**	X	X	X	- Jeu libre tout public - Entraînement dirigé avec entraîneur et volant fourni par la section - Prise en charge des inscriptions sur les compétitions identifiées par les encadrants - Prise en charge des inscriptions sur les stages identifiés par les encadrants - Participation financière par boîte de volant - Participation financière sur les inscriptions aux tournois

* 61 € pour les U11 - Poussin (2015-2016) **Non Compétiteur**

* 71 € pour les U13 - Benjamin (2013-2014) à U19 - Junior (2007-2008) **Non Compétiteur**

** 71 € pour les U11 - Poussin (2015-2016) **Compétiteur**

** 96 € pour les U13 - Benjamin (2013-2014) à U19 - Junior (2007-2008) **Compétiteur**

LE LIEUX

UNE ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE



Le nouveau stade omnisports est accessible par la route de Saubagnac dont la chaussée a été totalement rénovée avec un profil adapté aux déplacements doux, offrant confort et sécurité. Les circulations piétonnières sont aujourd'hui sécurisées, et la création d'une **piste cyclable** permet de relier le cœur de ville en passant par les nouveaux sentiers des barthes et du bois de Boulogne.

En bus :
Ligne 2 - arrêt - Stade Colette Besson

Stade Colette Besson (6 terrains)

Route de Saubagnac - 40 100 DAX

☎ : 05.58.56.89.72

LA PROCÉDURE POUR PRENDRE SA LICENCE

L'inscription à la section de badminton de Dax s'effectue en remettant les documents ci-dessous à un des responsables présents dans la salle. Ces documents sont disponibles sur place, au Forum des Associations, à la journée Porte Ouverte organisée par l'USD Omnisport et sur le site internet : www.usdax-badminton.fr. La licence est valable pour la saison entière débutant le **1^{er} septembre** et finissant le **31 août**. La salle est disponible en juillet et août aux créneaux horaires précisés sur le site.

Pièces à fournir pour l'inscription : (téléchargeables également sur le site internet).

PREMIÈRE LICENCE OU RENOUVELLEMENT / MINEURS ET MAJEURS

Étape 1 : lire attentivement l'intégralité du formulaire de prise de licence.

Étape 2 : remplir et signer en deux exemplaires le formulaire de licence.

Étape 3 : remettre un exemplaire du formulaire de licence à la section avec la cotisation.

Étape 4 : joindre avec le **formulaire de licence** :

- La **fiche de renseignements** US DAX Badminton.
- La **fiche de cotisation** US DAX Badminton.
- Une **attestation** en cas de réponse négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (l'attestation se trouve à la fin du document du questionnaire de santé).
- Un **certificat médical** datant de moins de 6 mois en cas de réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé. L'utilisation du formulaire à télécharger ci-dessous est recommandée.
- Un **chèque** correspondant à la cotisation à l'ordre de « US DAX Badminton ».

Étape 5 : conserver l'autre exemplaire pour vous.

À QUOI SERVENT CES DOCUMENTS ?

FORMULAIRE DE LICENCE

Le formulaire de prise de licence :
- Est indispensable pour s'inscrire dans un club de badminton affilié à la FFBaD.
- Permet de s'informer des conditions d'assurance Generali incluses avec votre licence.
- Permet de recevoir votre licence de badminton pour la saison demandée.

CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat médical :
- Doit être fourni en cas de réponse positive à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé.
- Doit être daté de moins de 6 mois au moment de la demande de licence.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Le questionnaire de santé :
- Doit être renseigné par le licencié à chaque demande de licence.
- Doit être complété avec sérieux et sincérité.

Le licencié doit attester avoir répondu par la négative à chacune des questions du questionnaire de santé. L'attestation doit être remise au club avec le formulaire de prise de licence.

LES OFFRES DE L'US DAX BADMINTON

LE MAILLOT

La section propose un nouveau maillot aux licenciés :

- **10€** pour les jeunes.
- **15€** pour les adultes.

LES VOLANTS

Volant Hybride : Pour entraînement et joueur « **Parcours Club** » (**Non Compétiteur**).



10€

Volant Plume : Pour compétition et joueur « **Parcours Avenir** » (**Compétiteur**).



20€

LES TOURNOIS

La section propose des avantages aux licenciés compétiteurs.

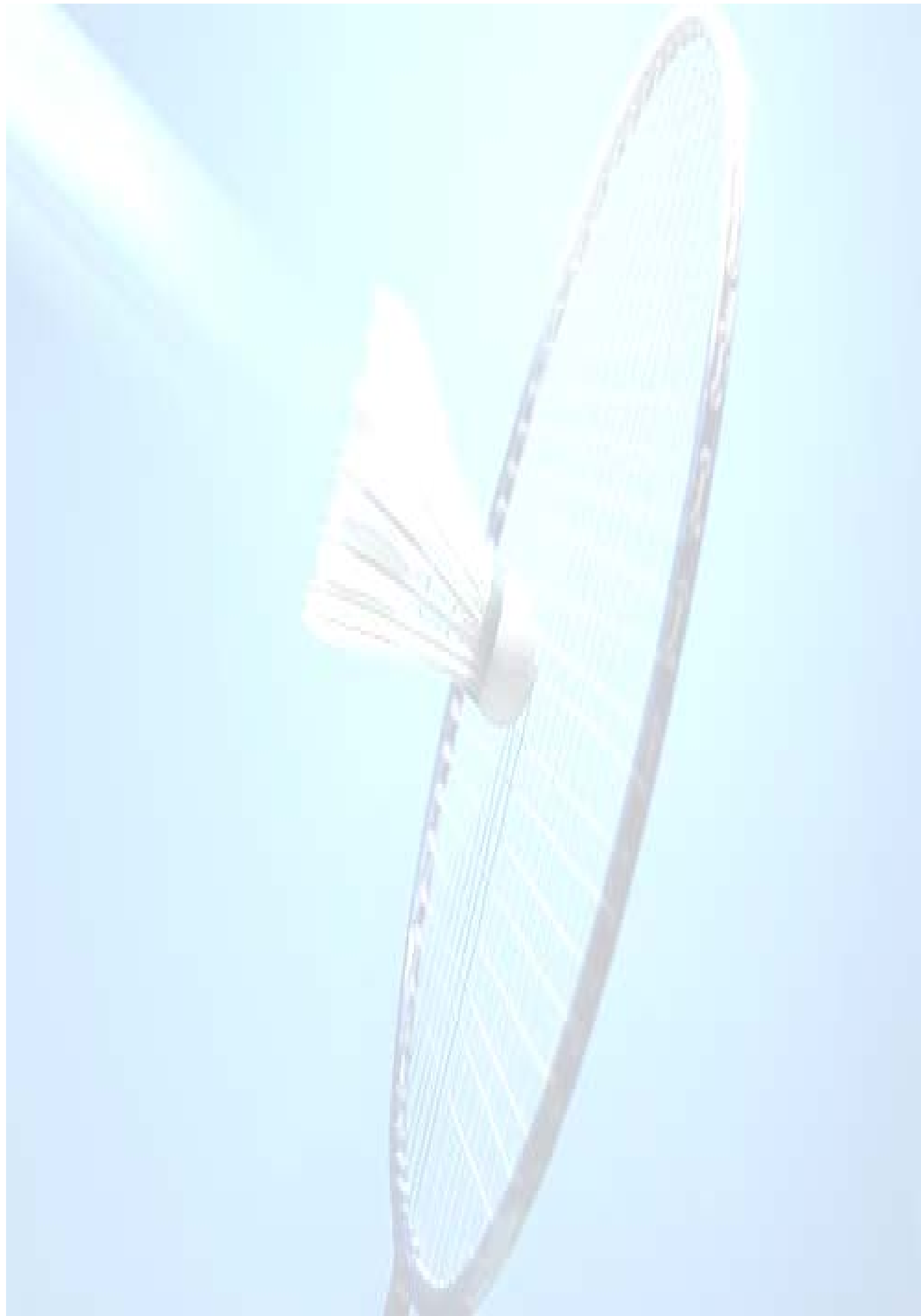
Au cours de la saison, **trois sessions de remboursements** seront organisées. Durant ces sessions, les joueurs concernés devront remplir une **fiche de remboursement** accompagnée d'un justificatif du tournoi (convocation et/ou facture du tournoi) et transmettre un RIB.

À noter que cette information ne concerne pas les tournois jeunes. **La section US DAX Badminton s'occupe du règlement et prend en charge 100% des frais des tournoi jeunes de l'année.**

Afin d'avoir droit aux « **Avantages Compétiteurs** », les licenciés devront respecter les conditions suivantes :

- Dans tous les cas être à jour du règlement de sa licence et des antécédents à payer au **1^{er} octobre** de l'année sportive concernée.
- Dans tous les cas faire une **action de bénévolat** au bénéfice de la section.

Auquel cas, **50% des tournois individuels seront pris en charge par la section.**



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(À COMPLÉTER POUR L'ENSEMBLE DES LICENCIÉS )

En caractères d'imprimerie SVP !

Nom : Prénom :
Date de naissance : Nationalité :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Tél. Domicile : Tél. Portable :
Email :(indispensable pour recevoir la licence)

AUTORISATIONS LÉGALES

Coordonnées des parents (à renseigner pour les mineurs)

LE PÈRE

Nom :
Prénom :
Adresse :
Commune :
Profession :
Email :
Téléphone Portable :
Autorité Parentale : Père

LA MÈRE

Nom :
Prénom :
Adresse :
Commune :
Profession :
Email :
Téléphone Portable :
Autorité Parentale : Mère Autre (à préciser) :

ATTESTATION PARENTALE (pour les mineurs)

En cas de nécessité, (*) j'autorise, je n'autorise pas mon fils, ma fille à effectuer les **déplacements** dans tout véhicule avec un dirigeant, un membre du club ou un parent accompagnateur de la section, dans le cadre de son activité sportive au sein de l'US DAX Omnisports.

(*) Rayer la mention inutile

En cas d'accident survenu au cours d'un entraînement ou d'un déplacement lors d'une compétition, (*) j'autorise, je n'autorise pas de le (la) faire transporter au Centre Hospitalier le plus proche. Si l'état de mon enfant nécessite une intervention chirurgicale, j'autorise, je n'autorise pas (*) le chirurgien à pratiquer cette intervention.

(*) Rayer la mention inutile

ATTESTATION LICENCIÉ

Je déclare Mme, Mlle, Monsieur (*).....responsable légal.....avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de fonctionnement de l'U.S.DAX Omnisports (Section Badminton). Je reconnais avoir lu la CHARTE DE L'US DAX Badminton et m'engage à la respecter.

(*) Rayer la mention inutile

Fait à le/...../.....

Signature (responsable légal pour mineur)

FICHE DE COTISATION

(À COMPLÉTER POUR L'ENSEMBLE DES LICENCIÉS ✍)

	LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3	LICENCE 4
NOM/PRÉNOM				
CATÉGORIE				
TARIF				
COUP DE POUCES*				
PASS'SPORT				
TOTAL				

* 3 membres licenciés d'une même famille =

Réduction de -10€ par licence (-30€).

** 4 membres licenciés d'une même famille =

Réduction de -15€ par licence (-60€).

TOTAL GLOBAL	€
---------------------	---

Je choisis le paiement en espèces par chèque (à l'ordre de l'US DAX Badminton)

Dans le cas d'un paiement par chèque, je choisis le paiement en ...	<input type="checkbox"/> 1 fois	Je souhaite que mon chèque soit encaissé ...	<input type="checkbox"/> le 5 du mois
	<input type="checkbox"/> 2 fois		<input type="checkbox"/> le 20 du mois
	<input type="checkbox"/> 3 fois		<input type="checkbox"/> pas de préférence

Fait à le/...../.....

Signature (responsable légal pour mineur)

Le Dossier d'Inscription sera considéré complet une fois l'ensemble des documents ci-dessous remis :

- La **fiche de renseignements** US DAX Badminton.
- La **fiche de cotisation** US DAX Badminton.
- Le **formulaire de licence** :
 - Demande de Licence 2024/2025 - FFBad
 - Questionnaire de Santé préalable à l'obtention de la licence auprès de la FFBad :
 - Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions du Questionnaire de Santé :
 - Pas de certificat médical à fournir.
 - **Attestation** à fournir selon les modalités prévues par la fédération.
 - Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions du Questionnaire de Santé :
 - **Certificat médical** à fournir datant de moins de 6 mois.
 - Consultez un médecin, présentez-lui le questionnaire renseigné et utiliser le formulaire ci-joint (recommandé).

DEVENEZ BÉNÉVOLES !

(À COMPLÉTER ✍)

Le bon fonctionnement de notre section implique l'investissement de bénévoles (parents, joueurs, supporters...). Pour cette nouvelle saison, nous recherchons des bénévoles sur différentes missions : encadrement, table de marque, arbitrage, manifestations organisées par la section ou l'Omnisports, prises de vues, communication...

Vous êtes prêts à nous aider, Nous sommes prêts à vous soutenir.

Vous êtes intéressés par l'encadrement et/ou l'arbitrage ? La section financera votre formation auprès du Comité des Landes de Badminton (CoBaLandes). Vous souhaitez découvrir la table de marque numérique ? Des sessions de formation vous seront proposées en début de saison.



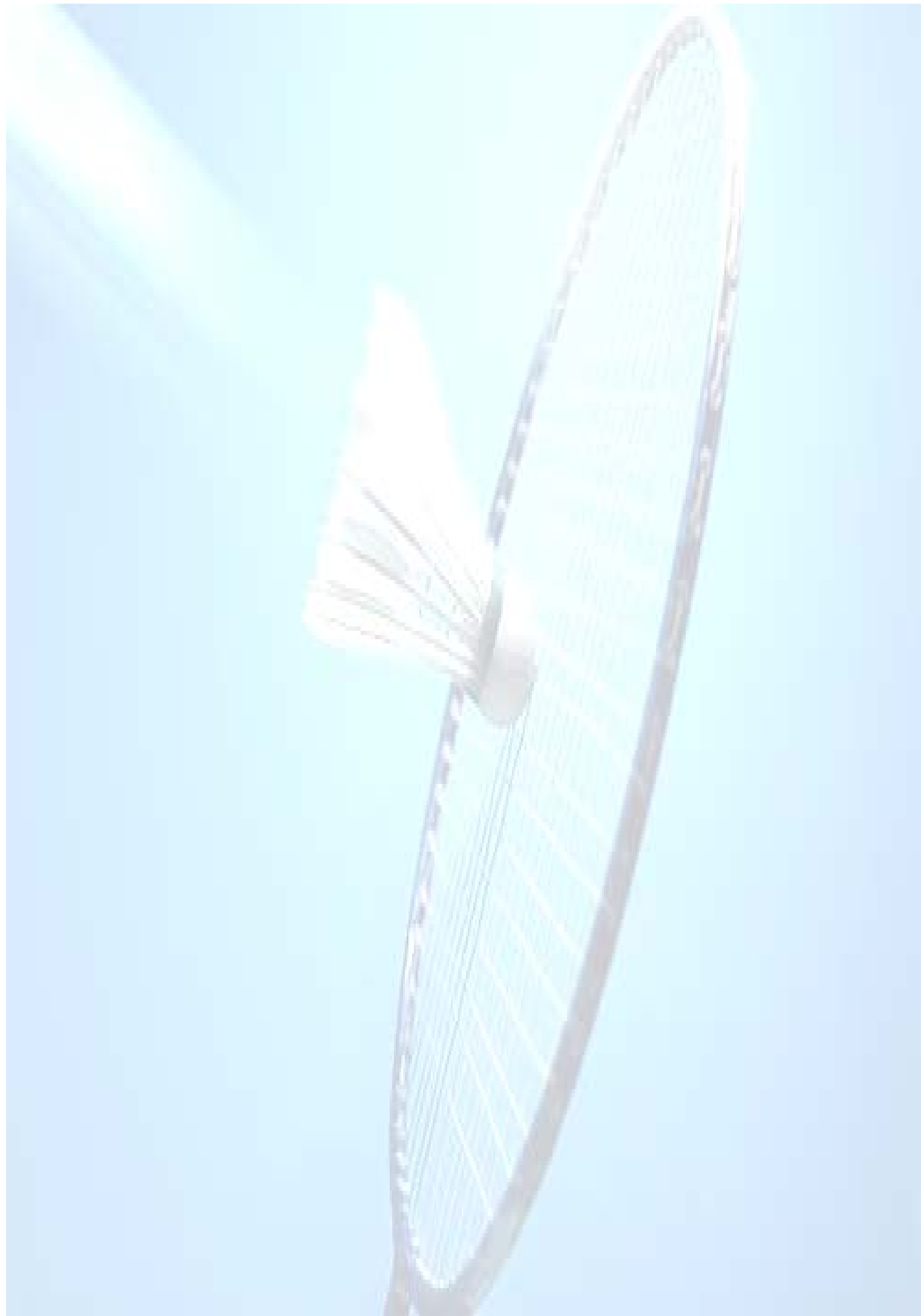
POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES, MERCI DE RÉPONDRE A CE PETIT QUESTIONNAIRE ET LE RETOURNER AVEC LA DEMANDE DE LICENCE

Nom : Prénom :

Tél. Portable : Email :

JE SUIS INTÉRESSÉ(E) PAR :

- L'entraînement / l'encadrement / le coaching d'une équipe.
- La table de marque (**GEO** : **G**estionnaire et **O**rganisateur de compétitions).
- Juge Arbitre, Arbitre, Arbitre de ligne (**OT** : **O**fficier **T**echnique).
- Participer à l'organisation des manifestations de la section (Tarbelle, Bad à Dax, Interclub, ...).
- Participer à l'organisation des manifestations de l'omnisport (Estanquet, ...).
- Participer à nos actions de communication / information (réseaux sociaux, photos, ...).
- Devenir partenaire de la section.
- Intégrer une commission (Animation, Évènementiel, Communication, Sport Adapté et Bien Être, Sportive).
- Être parent référent pour les jeunes compétiteurs (lien coach-parents, logistique déplacements, organisation de goûters...)



DEMANDE DE LICENCE 2024/2025

ADULTE 1

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre président(e) de club.

RENOUELEMENT DE LICENCE N° (8 chiffres) NOUVELLE LICENCE

CLUB

LIGUE DÉPT

NOM NOM DE NAISSANCE

PRÉNOM SEXE : FÉM. MASC. NATIONALITÉ :

NÉ(E) LE À (ville, département et pays)

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TÉL. FIXE : + 33 (0) TÉL. MOBILE : + 33 (0)

E-MAIL

- J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées afin de m'envoyer des informations liées à mon adhésion et au fonctionnement de la Fédération.
- J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées à des fins de communication concernant le badminton français, international et les événements de la Fédération.
- J'accepte que la Fédération transmette mes coordonnées à ses partenaires afin notamment de recevoir des offres privilégiées et sélectionnées par la Fédération.

Je ne souhaite pas que l'on puisse accéder à ma fiche résultat personnelle, j'ai conscience que ma participation à au moins une compétition officielle me fera apparaître dans les résultats de compétition et dans le classement de la Fédération conformément au règlement général des compétitions.

Protection des données à caractère personnel : les données font l'objet d'un traitement effectué par la FFBaD pour son propre compte et le compte de ses organes déconcentrés et des clubs affiliés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Badminton, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des licences, l'utilisation et la diffusion d'images ou de sons vous concernant, ainsi que pour l'envoi d'informations postales ou digitales. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public et votre consentement. Ces données seront conservées 50 ans après la fin de validité de votre licence. Votre adresse postale, mail et numéro de téléphone seront supprimés de manière sécurisée à partir de 3 ans après la fin de cette validité. Pendant toute la durée de conservation des données personnelles, et à partir de ce jour, la FFBaD met en place tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité, leur exactitude, et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés et non habilités. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux collaborateurs de la Fédération et à ses prestataires, aux collaborateurs des ligues, des comités, et des clubs affiliés, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Vos données sont hébergées sur des serveurs localisés en France. Conformément à la loi 78-17 «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant la Fédération au 01 49 45 07 07 ou par mail : cnl@ffbad.org. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse www.cnil.fr/plaintes.

PRIMO LICENCIÉ

OU

RENOUELEMENT DE LICENCE

▶ REMPLIR LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ ▶

Téléchargez **ICI** le questionnaire de santé et l'attestation.

Rappel : si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Téléchargez **ICI** le formulaire recommandé pour le certificat médical.

ASSURANCE :

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBaD ci-annexée, et la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire). La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD : www.ffbad.org/pratiquer-se-licencier-assurance

HONORABILITE :

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives, ou d'officiel technique au sens des articles L. 212-9 du code du sport. A ce titre, je consentirai à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la Fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,
 - Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »
 - Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à détecter la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

Signature du licencié

Faire précéder la signature de la mention : "lu, compris et accepté"

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion de la FFBaD et du badminton, le signataire reconnaît que la FFBaD, ses organes déconcentrés et ses clubs peuvent procéder à des captations d'images et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient, à titre gratuit, et ce, pendant la durée de validité de sa licence, et pour le monde entier.

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSURANCE GENERALI

2

Résumé des contrats GENERALI n° AN987 507 et EUROP Assistance n° 58.223.892

VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) À LA FFBaD, VOTRE LICENCE COMPREND :

1/ une garantie Responsabilité Civile obligatoire : Incluse dans la licence, elle vous assure pendant la pratique de votre activité sportive FFBaD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers. Tous les détails sur le site internet de la FFBaD.

2/ une garantie Accident Corporel non obligatoire :
La FFBaD attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Dans ce cadre, la FFBaD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corporel de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Le détail de ces garanties vous est présenté ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FFBaD » en libre consultation sur le site internet de la FFBaD.

Garantie Accident Corporel de base (0,32 € TTC)

NATURE DE LA GARANTIE ACCIDENT	MONTANTS GARANTIS		
	LICENCIÉS	DIRIGEANTS	ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
Décès	10.000 €	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000 € /pers. x taux d'invalidité	40.000 € /pers. x taux d'invalidité	80.000 € /pers. x taux d'invalidité
Indemnité Journalière en cas d'arrêt de travail	néant	néant	Maximum 60 € par jour pendant 365 jours au plus, franchise 7 jours
Frais de traitement (1)	1.500 € par sinistre		
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100 € par victime et par accident		
Dépassements d'honoraires (1)	Maximum 250 € par sinistre		
Hospitalisation	100% du forfait hospitalier		
Optique (1)	350 € par bris		
Soins dentaires et prothèses (1)	1.000 € par sinistre		
Frais de remise à niveau scolaire	50 € par jour, maximum 60 jours après application d'une franchise de 10 jours		
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500 €		
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entraînant un arrêt total d'activité sportive médicalement justifié.	Sur justificatifs: max 250 € par sinistre. Remboursement au prorata de la période de non activité franchise relative de 3 mois		

(1) Sous déduction des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

Assistance rapatriement Prestations délivrées par EUROP Assistance contrat n° 58.223.892 appelez le +33.(0)1.41.85.81.02	Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (1) : 152.500 €
--	--

OPTIONS A et B COMPLÉMENTAIRES à la garantie de base :

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau se substituent aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10,12 € TTC	OPTION B 19,62 € TTC
Décès	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000 €	80.000 €
Indemnités journalières (après application d'une franchise de 7 jours)	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours

Attention : Si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

MODALITÉS D'ADHESION AU CONTRAT :

Le licencié ayant postulé à la licence FFBaD est couvert automatiquement au titre des garanties de base du contrat qui lui sont applicables. Il peut refuser d'adhérer à la garantie de base « accident corporel » par écrit (procédure obligatoire), directement auprès de son club et à l'aide du document « refus des garanties accident corporel » en ligne sur le site internet de la FFBaD. S'il désire bénéficier d'une garantie plus étendue au travers des options complémentaires A ou B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion dédié et en ligne sur le site internet de la FFBaD. Le complément de prime dû à l'augmentation des garanties sera réglé directement auprès d'AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09.

VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE :

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et des notices d'information référencées « Assurance FFBaD » dont le licencié reconnaît avoir reçu un exemplaire.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES/DUREE :

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFBaD et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où la licence FFBaD pour la saison en cours n'est plus valide.

ASSUREUR : GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances – 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 – RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential 61 rue Tailbout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française.

La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

MODALITÉS D'EXAMEN DES RECLAMATIONS :

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI – SERVICE RECLAMATIONS – 7, Boulevard Haussmann – 75456- PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE A LA VENTE A DISTANCE :

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse :

AIAC – 14 rue de Clichy – 75311 Paris Cedex 9

«Je soussigné(e) _____, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais souscrit à distance le _____.

Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

Fait à _____, le _____.

Signature du licencié »

INFORMATION SUR LE CONTRAT :

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez :

AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris

N° VERT : 0 800 886 486

Assurance-ffbad@aiac.fr

Les résumés des contrats sont téléchargeables depuis le site internet de la FFBaD – www.ffbad.org - rubrique assurance. Les contrats sont consultables à la Fédération, 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne que vous trouverez sur le site internet de la FFBaD (rubrique assurance). Un accusé réception comprenant un numéro de dossier et la procédure à suivre pour le meilleur traitement de votre dossier vous seront immédiatement communiqués par Email.

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE :

appelez le +33.(0)1.41.85.81.02.

Attention, aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.



QUESTIONNAIRE DE SANTE « SPORTIF MAJEUR » PRÉALABLE A L'OBTENTION OU AU RENOUELEMENT DE LA LICENCE D'UN MAJEUR AUPRÈS DE LA FFBaD

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON.
Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Depuis les 12 derniers mois	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A ce jour	OUI	NON
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « Sportif majeur » et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature :



GdB

Certificat médical de non contre-indication

Formulaire 01

adoption : CEx du 25 et 26 mai 2024
entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2024
validité : permanente
secteur : Performance sociale
remplace : Chapitre 02.01.F1-2023/1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité :

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
*(Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »)*

La signature de cet engagement est obligatoire, le modèle ci-dessous est recommandé.

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom

né(e) le :

et, après avoir pris connaissance des recommandations émises par la FFBaD ci-dessus, je certifie que son état de santé ne présente pas de contre indication à la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD.